



Cinquante-deuxième session
Point 107 de l'ordre du jour provisoire*
Promotion de la femme

Activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Dans sa résolution 50/163 du 22 décembre 1995, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-deuxième session un rapport sur les activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW).

2. Dans cette résolution, l'Assemblée générale a souligné le caractère original de la fonction que remplissait l'Institut, qui était le seul organisme des Nations Unies se consacrant exclusivement à la recherche et à la formation en vue de la participation des femmes au développement, et affirmé qu'il était important que les conclusions de ses recherches soient appliquées aux politiques suivies et aux activités opérationnelles entreprises; félicité l'Institut pour les efforts qu'il faisait afin de s'attaquer à la pauvreté par ses activités de recherche et de formation dans les domaines des statistiques et des indicateurs concernant les questions sexospécifiques, des communications, des ressources naturelles et du développement durable; de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets, des ressources renouvelables d'énergie ou encore des questions relatives à différents groupes tels que les femmes âgées et les femmes déplacées dans leur propre pays, les femmes réfugiées et les femmes migrantes ainsi que les femmes des régions rurales. En outre, l'Assemblée a encoura-

gé l'Institut à développer une coopération active et étroite avec les institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres institutions, telles que les universités et les établissements de recherche, de façon à réaliser des programmes concourant à la promotion de la femme. Elle a par ailleurs réaffirmé qu'il était important de maintenir le niveau des ressources consacrées à la recherche indépendante et aux activités de formation correspondantes qui revêtaient une importance essentielle pour la situation des femmes.

3. Conformément à son mandat et aux recommandations du Conseil d'administration, l'Institut n'a ménagé aucun effort pour renforcer sa double vocation en tant qu'agent chargé de favoriser la mobilisation des femmes au service du développement durable et l'intégration de l'analyse et de l'évaluation méthodologique des sexospécificités et de centre de recherche et de formation spécialisées d'information et de relations publiques dans des domaines clefs touchant la promotion de la femme, de manière à faciliter l'accès à l'autonomie des femmes et leur participation au développement sur un pied d'égalité. Le présent rapport, qui fait suite au rapport précédent du Secrétaire général (A/50/538) d'octobre 1995, porte sur la période 1995-1997.

* A/52/150 et Corr.1.

II. Cadre du programme de l'Institut pour l'exercice biennal 1996-1997

4. Le programme de travail de l'Institut pour l'exercice biennal 1996-1997 a été établi en tenant compte de trois aspects : premièrement, l'évolution de la situation économique et sociale et la manière dont elle affecte les femmes; deuxièmement, les décisions, mandats et plans d'action des différentes conférences des Nations Unies ainsi que les diverses mesures institutionnelles ayant trait au fonctionnement du système des Nations Unies; et troisièmement, les questions concrètes ayant trait à l'exécution du programme de travail de l'INSTRAW pour l'exercice biennal 1996-1997, y compris les questions administratives relatives au fonctionnement de l'Institut.

5. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en septembre 1995 a plus que jamais confirmé que les questions relatives aux femmes revêtaient un caractère global et universel et que l'égalité de chances pour tous était essentielle à l'édification de sociétés équitables et démocratiques. Elle a fait du Programme d'action un puissant outil de démarginalisation des femmes qui vise à éliminer toutes les entraves empêchant les femmes de s'associer activement à la vie publique et privée, en les encourageant à participer pleinement et sur un pied d'égalité au processus de prise de décisions économiques, culturelles et politiques. Le Programme d'action a également recommandé que les considérations liées aux sexospécificités soient intégrées dans tous les programmes et politiques.

6. Compte tenu du mandat qui est le sien, à savoir «être, sur le plan international, un instrument de recherche et de mise au point de programmes de formation visant à favoriser l'intégration et la mobilisation des femmes dans le développement, sensibiliser le monde aux problèmes des femmes et mieux aider les femmes à faire face aux nouveaux défis et aux orientations nouvelles», l'Institut a axé son programme de travail pour l'exercice biennal 1996-1997 sur des activités portant sur la recherche, la formation, la diffusion d'informations et la coordination. L'Institut a en outre participé activement à la coordination des politiques au sein du système des Nations Unies.

7. Les programmes de recherche et de formation de l'Institut découlent directement des principales préoccupations exprimées par la communauté internationale dans les plans et programmes d'action adoptés lors des conférences mondiales des Nations Unies, en particulier la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le programme de travail de l'Institut pour l'exercice biennal a également été structuré de manière à tenir compte des objectifs spécifiques

adoptés par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992), la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 1993); la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994), ainsi que par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (Istanbul, juin 1996). Le programme a également été établi sous la direction et avec l'approbation du Conseil d'administration de l'Institut, d'après les critères du plan à moyen terme à l'échelle du système en ce qui concerne la promotion de la femme pour la période 1996-2001, et les recommandations spécifiques du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.

8. Les activités spécifiques entreprises répondent à la nécessité de comprendre et d'éliminer les obstacles qui, dans la société, limitent la participation des femmes et empêchent que l'on admette, valorise et sollicite pleinement l'association active des femmes au processus de développement. La question de la responsabilisation des femmes fait partie intégrante des quatre programmes prioritaires du programme de recherche et de formation de l'Institut, à savoir a) l'émancipation économique et politique des femmes; b) les statistiques et les indicateurs concernant les rapports sociaux entre hommes et femmes; c) les femmes, l'environnement et le développement durable; d) les femmes, les médias et les communications.

III. Principales activités de programme de l'Institut

9. Le programme de l'Institut pour l'exercice biennal a été articulé autour de quatre grands thèmes qui sont examinés en détail dans les paragraphes suivants.

A. Responsabilisation des femmes

10. Le programme de l'Institut intitulé «Les femmes dans la prise de décisions et la direction» vise à renforcer la participation des femmes au processus de prise de décisions politiques. Le programme comporte un volet recherche axé sur l'établissement d'un document d'information donnant un aperçu de la situation générale des femmes dans le domaine politique et des obstacles limitant leur participation; trois études de cas, dont une analyse sexospécifique des structures du pouvoir politique (au sein du gouvernement et de la société civile de certains pays en développement); et un rapport sur

les progrès réalisés en ce qui concerne la représentation des femmes dans les organes de prise de décisions politiques dans ces pays. Ces documents seront publiés et serviront de base à l'établissement de matériels didactiques contenant des directives générales et des suggestions sur la façon de renforcer la participation des femmes au processus de prise de décisions et d'accroître leur nombre à des postes de direction.

11. Les travaux préliminaires ont été effectués pour le document d'information et les trois études de cas devant être réalisées au Chili, au Kenya et aux Philippines. L'Institut s'est fondé à la fois sur la représentativité régionale et sur la possibilité d'analyser la situation des femmes occupant des fonctions gouvernementales dans divers contextes pour sélectionner ces trois pays.

12. L'Institut a accueilli, à son siège à Saint-Domingue en octobre 1996, une réunion d'experts consacrée aux incidences que les différences entre hommes et femmes peuvent avoir sur la prise de décisions politiques et sur le règlement des conflits, organisée par la Division de la promotion de la femme en coopération avec l'Institut international de recherche sur la paix. L'Institut a participé activement à la réunion. Les recommandations formulées à cette occasion ont été présentées à la Commission de la condition de la femme à sa quarante et unième session en mars 1997.

B. Statistiques et indicateurs sur les questions sexospécifiques

13. Des statistiques adéquates et fiables constituent un outil indispensable pour la conception, l'exécution et l'évaluation des programmes et projets. Le programme de l'Institut en matière de statistiques et d'indicateurs sur les questions sexospécifiques vise à formuler des approches et des méthodologies nouvelles et à améliorer celles déjà existantes.

14. Suite aux recommandations qui figurent dans sa publication antérieure intitulée «Measurement and Valuation of Unpaid Contribution: Accounting through time and output»¹ l'Institut a commencé à appliquer des techniques et méthodes de quantification mises au point dans plusieurs pays dont le Canada, la Finlande et le Népal. Ces techniques fondées sur la production ont été utilisées pour évaluer le coût estimatif des biens et services produits par les ménages pour leur propre compte à partir des données disponibles dans ces pays. Ces trois pays ont été choisis parce qu'ils disposaient d'informations fiables sur l'emploi du temps des ménages et d'autres données connexes recueillies au niveau national et que ces données étaient exploitables.

15. En 1996, l'Institut a publié l'étude intitulée «Valuation of Household Production and the Satellite Accounts»² complétant l'étude susmentionnée. Elle décrit la procédure suivie pour l'application des recommandations et le calcul du coût estimatif des biens et services produits par les ménages pour leur propre compte. La quantification de la production non rémunérée des ménages a été présentée et comparée au montant du produit intérieur brut de chaque pays. Les résultats donnent des indications sur le type et le degré d'interaction entre la production rémunérée aux taux du marché et la production non rémunérée des ménages dans différents cas de figure.

16. La méthode d'enquête sur l'emploi du temps que l'Institut a mise au point pour les pays moins développés a été intégralement appliquée en République dominicaine. En collaboration avec l'Office national de statistique, la première enquête nationale sur l'emploi du temps des femmes et des hommes dans le pays a été menée à bien en 1995 et la saisie des données correspondantes achevée en 1996. L'enquête a prouvé l'utilité de la méthodologie et l'expérience ainsi acquise pourra servir à réaliser d'autres enquêtes dans les pays en développement. Les coûts estimables ont été calculés et figurent dans le rapport qui sera publié vers la fin de l'année 1997. L'un des objectifs immédiats de l'étude est d'établir un mécanisme permettant d'inclure les coûts estimatifs dans des comptes satellites sur la production non rémunérée des ménages qui figureront dans la publication pertinente de la Banque centrale de la République dominicaine.

17. Sur la base des résultats des enquêtes susmentionnées et de l'expérience acquise pour la collecte de nouvelles données statistiques telles que celles sur l'emploi du temps et sur la quantification du travail non rémunéré, l'Institut a établi des directives et du matériel didactique sur la collecte, le traitement et l'analyse de données devant figurer dans les comptes satellites sur le travail non rémunéré des femmes et des hommes pour que d'autres pays puissent s'en inspirer pour leurs études.

18. Au cours de la période considérée, l'Institut a préparé un module de formation sur l'utilisation des statistiques et des indicateurs sur les questions sexospécifiques pour l'élaboration de politiques et programmes qui contient des matériels, des modèles statistiques informatisés et des exercices destinés à permettre aux utilisateurs de mieux comprendre et de mieux exploiter les statistiques et indicateurs sur les questions sexospécifiques pour la formulation des politiques et des programmes de développement. Ce module, qui n'en est qu'à un stade préliminaire, peut déjà être utilisé à titre expérimental.

19. L'Institut a également participé à la vingt-neuvième session de la Commission de statistique (New York, 11-14 février 1997). Les travaux présentés par les participants ont contribué à l'examen des questions relatives aux statistiques économiques, à la comptabilité nationale et aux statistiques démographiques et sociales.

C. Les femmes, l'environnement et le développement durable

20. Le programme concernant les femmes, l'environnement et le développement durable est fondé sur une approche holistique et interdisciplinaire des questions sectorielles relatives à la protection de l'environnement, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, à la gestion des ressources en eau, à la gestion des déchets et à la mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, du point de vue de la femme en tant qu'utilisatrice et productrice. Il propose une approche intégrée du rôle et des activités des femmes dans des domaines tels que l'élimination de la pauvreté, l'accroissement de la population, la santé, l'éducation et la formation, l'eau, l'énergie, l'agriculture, la sylviculture, etc.

21. Le Conseil d'administration ayant insisté sur l'élaboration d'outils de formation, des efforts particuliers ont été déployés pour mettre au point du matériel didactique relatif à l'environnement et au développement durable, afin d'aider les femmes à mieux comprendre les nombreuses questions complexes analysées à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et dans l'Action 21.

22. Depuis 1982, l'Institut a formulé une politique, effectué des recherches et mis au point un module de formation sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement et la mise en valeur de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, en vue de la promotion de la femme et de sa contribution au développement socio-économique.

1. Module de formation modulaire multimédia sur les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable

23. Un module de formation sur les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable que l'Institut avait préparé en 1995 en coopération avec le Centre de formation international de l'OIT, à Turin (Italie), a été révisé, achevé et distribué en 1996-1997. La révision en a été terminée après un séminaire sous-régional de formation, destiné aux pays d'Europe centrale et orientale, tenu à Turin du 23 au 27 septembre 1996.

24. Élément central du programme de l'Institut sur la participation des femmes au développement durable, ce module a été mis au point pour donner suite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et plus particulièrement à l'Action 21, au Programme d'action du Sommet mondial pour le développement économique et social et au Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le module comprend des documents ainsi que des décisions et recommandations de diverses conférences et réunions organisées ou non par le système des Nations Unies. Il propose une méthode intégrée d'organisation et de gestion des politiques et des programmes environnementaux qui prennent en compte les besoins des femmes et facilite leur participation à la planification, la gestion, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes et projets environnementaux. Il s'agit d'un sujet complexe, pluridisciplinaire, qui touche à tous les aspects de la société. Les auteurs du module n'ont pas essayé de les couvrir tous mais plutôt de présenter les grands problèmes qui se posent et les solutions et mesures que l'on peut envisager de prendre pour les résoudre. Des formateurs, des professeurs d'université et des experts devront s'employer à adapter le module à la situation de chaque pays.

25. Le module de formation comprend 400 pages de texte, 170 transparents, un manuel du formateur, une bibliographie et du matériel audiovisuel.

26. Les activités proposées peuvent être menées en parallèle par différents groupes cibles, ce qui permet une grande souplesse d'utilisation. La méthode de formation retenue permet aux utilisateurs d'adapter le module à leurs propres besoins. Chaque module est complété par un projet pédagogique, un plan des leçons, du matériel audiovisuel, des lectures complémentaires, des bibliographies, une liste de questions clés à traiter en groupe, des formulaires d'évaluation destinés aux participants et aux formateurs et un guide du formateur. Ce module permet de dispenser une formation en cours d'emploi et donne des renseignements pratiques très concrets.

27. Le module de formation a été conçu pour les groupes cibles suivants :

- a) Hauts fonctionnaires des ministères de l'environnement, des ressources naturelles, de la planification, de la condition féminine, de l'éducation, de la santé, etc.;
- b) Responsables de la planification du développement et autorités provinciales ou locales chargées des programmes et projets dans le domaine de l'environnement;
- c) Ingénieurs chargés de concevoir des technologies pour des projets ayant trait à l'environnement;

d) Professeurs d'université, formateurs et gestionnaires d'établissements nationaux qui dispensent une formation théorique ou pratique continue sur la problématique des femmes, de la gestion de l'environnement et du développement durable;

e) Représentants d'organisations non gouvernementales et d'organisations de femmes qui participent à des projets ayant trait à l'environnement.

28. Le module de formation multimédia sur les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable comporte cinq programmes :

- a) Action 21;
- b) Les femmes et la protection de l'environnement;
- c) Les femmes, facteurs de changement dans le domaine du développement;
- d) Les femmes et la gestion de l'environnement;
- e) Les femmes, les indicateurs d'environnement et les programmes de renforcement des capacités.

29. Le module de formation est disponible en anglais. Deux mille prospectus publicitaires ont également été publiés et largement distribués. Les textes ont été révisés, parachevés et imprimés en 1996 au Centre international de formation de l'OIT, à Turin.

2. Séminaire sous-régional de formation sur les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable, tenu à Turin (Italie)

30. En coopération avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail, l'Institut a organisé, du 23 au 27 septembre 1996 à Turin, à l'intention des pays d'Europe centrale et orientale, un séminaire sous-régional sur les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable. Les participants venaient de Bulgarie (1), de Hongrie (2), de Lettonie (1), de Pologne (4), de République tchèque (2), de Roumanie (3) et de Slovaquie (1). Après les exposés techniques, chaque participant a présenté un plan d'action indiquant comment il appliquerait le contenu du module de formation dans son travail et dans son organisation. Ces exposés ont été enregistrés par magnéscope et ils serviront pour de futures activités.

31. Les participants ont reçu deux formulaires : l'un pour l'évaluation du module de formation — contenu, présentation, transparents —, et l'autre pour l'évaluation du séminaire — méthode de formation, conduite des présentations, organisation et logistique. Tous les participants ont jugé le module et le séminaire très utiles. Ils ont également estimé nécessaire

de tenir ce genre de séminaire au niveau national. Certains d'entre eux ont manifesté l'intention de traduire le module dans leur langue.

32. Le rapport final du séminaire comportait des renseignements succincts sur les participants (conditions d'admission, courte biographie), les objectifs du séminaire, la description de la structure et du contenu du module de formation, les travaux du séminaire, la méthode, les résultats de l'évaluation, les recommandations des participants, les conclusions et annexes (données sur l'environnement, liste de documents établis par les participants et questionnaires d'évaluation).

33. Le rapport a été établi par le Centre international de formation et achevé par l'Institut. Un millier d'exemplaires ont été imprimés au Centre de Turin. Chaque participant en a reçu 30 à distribuer dans son pays. Le rapport a également été distribué aux coordonnateurs de l'Institut, aux organismes du système des Nations Unies, aux missions permanentes auprès de l'ONU, aux organisations non gouvernementales compétentes et aux associations de femmes qui s'occupent des questions d'environnement.

3. Activités interinstitutions et réunions intergouvernementales

34. Dans le cadre de ses activités concernant le développement durable et la gestion de l'environnement, l'Institut a participé, notamment, aux travaux de la Commission du développement durable; de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée de procéder à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21; aux réunions du Comité directeur interinstitutions des Nations Unies pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, du Sous-Comité de la mise en valeur des ressources en eau du Comité administratif de coordination (CAC). Grâce aux informations fournies par l'Institut, le rapport a bien rendu compte des rôles et des activités des femmes dans le secteur de l'eau, pour ce qui est notamment de la mise en valeur et de la gestion intégrées des ressources en eau; de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement; de l'eau et de l'urbanisation durable; et de l'eau pour une production vivrière et un développement rural durables. Les débats ont surtout porté sur l'Évaluation d'ensemble des ressources en eau douce du monde, établie conjointement par l'Institut suédois pour l'environnement et un certain nombre d'organismes des Nations Unies. L'Institut avait apporté une contribution substantielle au rapport d'information sur les femmes et l'eau, établi par l'Institut suédois.

35. L'Institut a participé à la troisième session du Comité des ressources naturelles, tenue à New York du 6 au 16 mai 1996. Dans sa déclaration devant le Sous-Comité des ressour-

ces en eau, au titre du point sur les activités des Nations Unies, la représentante de l'Institut a fourni des informations pertinentes sur les rôles et la situation des femmes pour ce qui est de la gestion des ressources en eau, et souligné les difficultés et les éventuelles solutions.

36. L'Institut a participé à la deuxième session du Comité des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de l'énergie pour le développement, tenue à New York du 12 au 23 février 1996. La représentante de l'Institut a fait une déclaration portant sur les rôles et la position des femmes en ce qui concerne la planification de l'énergie, les domaines qui feront l'objet de nouveaux travaux sur les femmes et l'énergie et les activités de recherche et de formation de l'Institut concernant les sources d'énergie renouvelables.

37. L'Institut a participé à la réunion spéciale interorganisations sur l'énergie, tenue au siège de l'UNESCO à Paris, les 18 et 19 décembre 1996. La réunion a notamment permis de passer en revue l'ensemble des programmes et activités relatifs à l'énergie menés par le système des Nations Unies, d'examiner les liens entre les activités menées actuellement dans le domaine de l'énergie et le développement durable; et d'évaluer la coopération et la coordination de ces activités aux niveaux mondial, régional et en particulier national.

38. L'Institut a participé à l'atelier sur le rôle des femmes dans le développement durable (Abidjan, 11-13 novembre 1996). L'atelier avait été organisé conjointement par le Département des services d'appui et de gestion pour le développement de l'ONU et l'African Energy Program (Programme relatif à l'énergie en Afrique) de la Banque africaine de développement (BAD). La Directrice par intérim de l'Institut a fait un discours liminaire sur les politiques et les stratégies permettant aux femmes de participer à la mise en valeur des sources d'énergie durables et présidé un groupe de travail chargé d'étudier cette question.

39. L'Institut a fourni, pour son rapport, à la Commission du développement durable à sa cinquième session des informations de fond, y compris un inventaire des programmes et activités actuellement menés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie; il a également largement contribué au rapport présenté par la Commission, par le biais du Conseil économique et social, à l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session, sur les possibilités de renforcer la coordination entre les organismes des Nations Unies dans le domaine de l'énergie dans le cadre du Comité administratif de coordination; il a fourni, pour le rapport du Secrétaire général sur l'eau douce, des informations sur les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

40. L'Institut a convoqué une réunion d'experts chargés d'étudier la question des femmes, de la population et du

développement durable et le suivi des Conférences de Rio, du Caire et de Beijing, organisée par la Division de la promotion de la femme (Saint-Domingue, novembre 1996). La réunion a été axée sur les aspects conceptuels et méthodologiques des liens essentiels existant entre la population et le développement durable, et a adopté une perspective égalitaire mettant l'accent sur le rôle des femmes dans la prise de décisions à tous les niveaux, les lignes directrices relatives à la mise en oeuvre des programmes d'action des Conférences sur l'environnement et le développement de Rio, sur la population et le développement du Caire et sur les femmes de Beijing, et les recommandations sur les femmes, la population et le développement durable. La Directrice par intérim de l'Institut a fait une déclaration sur ces questions et donné un aperçu général du programme de l'Institut relatif aux femmes, à l'environnement et au développement durable. Le dossier de formation de l'Institut sur les femmes, l'environnement et le développement durable a été présenté aux participants et aux experts. Les recommandations de la réunion ont été soumises à la Commission de la condition de la femme, à sa quarante-quatrième session, en mars 1997.

D. Les femmes, les médias et les communications

41. L'élément de programme «Démarginaliser les femmes grâce à la télématique» comprend des recherches sur l'utilisation de la télématique dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes par les organisations féminines. Ces recherches devraient permettre à l'Institut d'établir un manuel à l'intention de ces organisations sur l'utilisation optimale de la télématique pour la recherche, l'éducation et la formation, les activités de promotion, la coordination, l'échange d'informations, etc.

42. Des recherches préliminaires effectuées par l'Institut en 1995 et destinées au Forum des ONG sur les femmes tenu à Huairou (Chine) lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), ont montré que de nombreuses organisations féminines de la région avaient accès à la télématique, mais ne disposaient pas de la formation voulue pour tirer le meilleur parti possible de ces technologies. L'Institut a donc entrepris en 1996 une enquête visant à vérifier cette hypothèse de travail et à déterminer les besoins en matière de formation et autres besoins des organisations féminines afin que celles-ci puissent optimiser leur utilisation de la télématique.

43. Au total, 133 organisations féminines ou organisations de la région exécutant un programme concernant les femmes ont répondu à un questionnaire envoyé par l'Institut. Des

entretiens approfondis ont été menés avec un certain nombre d'organisations utilisant la télématique dans leur travail suivant les meilleures pratiques. L'enquête portait surtout sur l'accès au matériel, le type et l'étendue de la formation, le type et la fréquence d'utilisation des instruments électroniques, les obstacles s'opposant à une utilisation optimale de la télématique et d'autres fonctions qu'il serait souhaitable d'inclure dans un manuel.

44. Les données ont été analysées et un premier projet de rapport devrait être achevé sous peu. L'analyse préliminaire des données confirme que, si de nombreuses organisations féminines de la région ont accès aux systèmes de communication informatiques, et ont ouvert un compte dans un service informatique, elles n'ont que peu recours à la télématique.

45. Comme suite à ces considérations, l'Institut établira des manuels conviviaux et bien ciblés visant à promouvoir l'utilisation de la télématique non seulement pour améliorer et rentabiliser les communications, mais également pour assouplir l'accès à l'information pour des activités de recherche et de promotion. L'utilisation de la télématique pour les publications sera également encouragée. Plus précisément, le manuel orientera l'utilisateur vers des sites de l'ONU susceptibles d'intéresser précisément les femmes et contiendra également un répertoire des sites classés par sujet présentant de l'intérêt pour les organisations féminines. Le manuel exposera aussi des cas de bonne utilisation de la télématique pour la publication, la coordination, etc. Les résultats de ces initiatives s'intégreront dans le projet Women Watch, auquel l'Institut participe de concert avec UNIFEM et la Division de la promotion de la femme.

E. Autres activités menées dans le cadre du programme de recherche et de formation

46. En réponse à la demande expresse du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Institut norvégien des droits de l'homme a mis au point un manuel sur les méthodes de surveillance de l'application des droits de l'homme, destiné à préparer les experts chargés de missions dans ce domaine. À l'invitation de l'Institut norvégien, l'Institut a rédigé un chapitre sur la surveillance de l'application des droits de la femme.

47. En collaboration avec Habitat, l'Institut a organisé une table ronde sur les femmes et les établissements humains dans les zones de conflit, lors d'Habitat II. C'est l'Institut qui a établi tous les documents de travail de la table ronde et choisi les intervenants. Cette table ronde a réuni des chercheurs, des spécialistes, des responsables politiques et des représentants

d'organismes des Nations Unies. Les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe y étaient représentées. Deux articles consacrés à cette réunion ont été publiés dans le *Habitat Watch*, journal quotidien de la Conférence. L'Institut est en train d'éditer un recueil des exposés présentés lors de cette rencontre, qui devrait être publié bientôt.

48. Dans le domaine de la collaboration interinstitutions, l'Institut a activement participé au Comité interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes pour le suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et a préparé des exposés pour le rapport du Secrétaire général sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les programmes et politiques des organismes des Nations Unies qui a été présenté à la session de fond de 1997 du Conseil économique et social, lors du débat consacré aux questions de coordination.

49. L'Institut a participé au colloque sur l'intégration des femmes au développement, organisé par l'Université des Nations Unies à son siège (Tokyo, juin 1996). Pour ce colloque, l'Institut a établi trois exposés de fond concernant la notion d'intégration de la femme et les rôles dévolus aux deux sexes d'une part dans l'économie et d'autre part dans la société.

50. En République dominicaine, l'Institut a participé aux efforts déployés par les organismes des Nations Unies dans ce pays et a également assisté aux réunions mensuelles de leurs responsables à Saint-Domingue.

51. L'Institut a participé aux débats sur les diverses questions examinées par les Deuxième et Troisième Commissions, notamment les statistiques, l'eau, la gestion des déchets, les sources renouvelables d'énergie, les personnes âgées, les migrations et le secteur parallèle de l'économie.

F. Information, communications et documentation

52. Les objectifs de ce programme sont les suivants : promouvoir des programmes de recherche et de formation en établissant des matériels d'information; améliorer les circuits de diffusion de l'information sur les femmes et le développement dans le cadre du programme de travail de l'Institut; développer les réseaux et les activités de liaison avec les organismes et les institutions qui s'occupent de questions intéressant l'intégration des femmes dans le développement; établir des services de communication adéquats afin de faciliter l'accès aux systèmes d'information et de communication d'autres organes et organismes des Nations Unies et, dans la mesure du possible, étudier et mettre au point d'autres moyens plus efficaces de diffusion des informations et des idées concernant la démarginalisation des femmes.

53. Au cours de la période considérée le service d'impression de l'Institut a exécuté tous les travaux demandés par l'Institut en imprimant sur place la plupart des matériels nécessaires et en supervisant l'impression des documents réalisés à l'extérieur. Diverses publications, à savoir des documents de recherche, plusieurs documents du Conseil d'administration en trois langues, des numéros de INSTRAW Nouvelles en trois langues, des documents d'information, des dépliants et des brochures (voir annexe du présent rapport) ont été imprimés sur place, ainsi que divers formulaires et articles de papeterie.

54. L'Institut a conclu avec le service des ventes de publications de l'ONU un accord très fructueux aux termes duquel les publications de l'Institut sont également en vente à la librairie de l'Organisation des Nations Unies au Siège à New York et à Genève. Dans le cadre de cet accord, les publications de l'Institut seront également diffusées lors de nombreuses conférences et foires internationales.

55. En ce qui concerne les documents d'information, un numéro double spécial (71 pages) d'INSTRAW Nouvelles est paru en 1996. Ce numéro est consacré à la promotion de la femme en tant que question essentielle dont l'analyse englobe toute la gamme des activités sociales. Il comprend également un exposé sur Habitat II qui constitue une partie de la contribution de l'Institut à cette conférence, ainsi qu'un supplément sur le réseau de centres de liaison de l'Institut. Un numéro spécial consacré aux femmes et aux questions d'environnement imprimé pendant le premier semestre de 1997 a été présenté à la session extraordinaire de l'Assemblée générale «Sommet Planète Terre + 5» en juin. Ce numéro comprenait deux suppléments dont l'un concernait l'objectif stratégique K du Programme d'action de la quatrième Conférence

mondiale sur les femmes et l'autre les accords visant à préserver l'environnement tels que les diverses conventions sur la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification. Un deuxième numéro imprimé en 1997 était plus particulièrement consacré au renforcement des capacités dans le cadre des questions relatives à l'environnement.

56. L'exposition interactive multimédia organisée par l'Institut pour le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies a été présentée dans plusieurs grandes villes du pays hôte, a d'abord été présentée dans l'une des universités les plus prestigieuses de la ville de Santiago, puis à l'hôtel de ville de Dajabon, de Puerto Plata et de Jarabacoa. Cette exposition devrait inciter les étudiants, les organisations féminines et la population dominicaine en général à s'intéresser aux activités de l'Organisation des Nations Unies et de l'Institut.

57. À l'occasion de la Journée internationale de la femme en 1997, l'Institut a inauguré sa page d'accueil sur le site Web des Nations Unies. Les visiteurs consultant cette page peuvent obtenir des informations sur le mandat de l'Institut, son Conseil d'administration, ses programmes de recherche et de formation et ses publications ainsi que sur son réseau de centres de liaison. La page d'accueil de l'Institut est reliée au projet Women Watch, qui a également été lancé à l'occasion de la Journée internationale de la femme en 1997 au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à New York.

58. L'Institut a participé à la vingt-deuxième session du Comité commun de l'information des Nations Unies (Genève, 3-5 juillet 1996), ainsi qu'à diverses réunions spéciales tenues au Secrétariat. De plus, l'Institut a participé avec d'autres membres du Comité commun de l'information des Nations Unies à une exposition commune organisée lors du Sommet mondial de l'alimentation (Rome, 13-17 novembre 1996). Des publications, dépliants et brochures de l'Institut ont été diffusés lors de cette exposition. Les publications de l'Institut ont également été distribuées lors d'Habitat II.

59. L'Institut a également participé, avec d'autres organes et organismes des Nations Unies, aux foires internationales de l'information organisées par le Département de l'information au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

60. Pour améliorer les possibilités de communication et assurer une meilleure diffusion des travaux de l'INSTRAW, l'Institut dispose depuis 1996 d'un service de courrier électronique.

61. Pendant la période considérée, le Centre de documentation de l'Institut a reçu de nombreux documents (environ 1 400) émanant du système des Nations Unies et de l'extérieur, et traitant de sujets se rapportant à ses travaux. Ces docu-

ments sont catalogués dès leur réception et peuvent donc être consultés. Chaque année, l'Institut répond à de nombreuses demandes d'information sur des questions touchant les sexospécificités et le développement qui lui sont adressées par des étudiants du premier ou du deuxième cycle universitaire.

IV. Réseau de coordination de l'Institut

62. L'Institut s'appuie sur le réseau international qui constitue un important moyen de s'acquitter de son rôle de catalyseur et ses activités sont fondées sur des accords de coopération conclus avec les grands organismes et organes des Nations Unies, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des établissements universitaires et des organisations et groupes de femmes. Le réseau des centres de liaison de l'Institut se compose de 41 instituts gouvernementaux, non gouvernementaux, universitaires et de recherche et de formation répartis dans toutes les régions du monde.

63. Grâce au concours de ce réseau, l'Institut est en mesure de fixer des objectifs en fonction de sa connaissance des problèmes affectant les femmes au niveau tant régional que national, de transmettre des informations de terrain aux décideurs, d'exercer une influence susceptible de se traduire par d'importants changements en faveur des femmes, et de promouvoir des politiques de développement intéressant tant les hommes que les femmes.

64. Conformément à son mandat et comme il a été signalé au Conseil d'administration de l'Institut à sa dix-septième session, l'Institut révisé et redéfinit ses relations avec ses centres de liaison en vue de les consolider et de les rendre plus efficaces. Des problèmes clefs comme les objectifs et les avantages de l'intégration de réseaux de centres de liaison, les procédures de désignation, les contributions et la possibilité d'accroître le nombre de centres de liaison par pays sont actuellement à l'examen.

V. Situation financière de l'Institut

65. L'Institut est entièrement financé par des contributions volontaires. Depuis sa création, l'Institut a reçu des contributions de plus de 72 États Membres, tant développés qu'en développement. La stabilité financière est essentielle pour que l'Institut puisse poursuivre les programmes de recherche, de formation et d'information qui ont été approuvés par son Conseil d'administration. C'est pourquoi les campagnes d'appels de fonds demeurent un élément essentiel du pro-

gramme d'activité de l'Institut. À cette fin, l'Institut entretient des contacts permanents avec les pays donateurs en vue d'obtenir le montant de contributions nécessaires pour mener à bien son programme de travail. Les contributions volontaires reçues pour l'exercice biennal 1996-1997 s'élevaient à 1 506 922 dollars des États-Unis à la date d'établissement du présent rapport. Ce montant devrait s'accroître sensiblement d'ici la fin de l'exercice biennal grâce au versement de contributions supplémentaires qui ont été annoncées par les pays donateurs qu'ils n'ont pas encore acquittées.

66. L'Institut tient à exprimer sa gratitude aux États Membres dont les contributions au Fonds d'affectation spéciale ont régulièrement appuyé ses activités depuis sa création, ainsi qu'à tous ceux qui ont plus récemment rejoint leurs rangs..

67. En tant qu'institution autonome, l'Institut est entièrement responsable de l'administration de tous ses programmes, ce qui comprend la gestion financière, le contrôle budgétaire, le suivi des engagements financiers, le recrutement et la gestion du personnel, les achats et autres activités pertinentes, conformément aux pouvoirs délégués par le Secrétaire général. En dépit des obstacles extérieurs auxquels s'est heurté l'Institut pendant la période considérée, l'Institut a réussi à exécuter le programme de l'exercice biennal.

68. Les activités de recherche, de formation et d'information concernant l'intégration des femmes dans le développement constituent un préalable indispensable non seulement de la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing, mais également de l'amélioration de la condition de la femme et de sa position sociale. C'est pourquoi le ferme appui des États Membres est essentiel pour que l'Institut puisse s'acquitter de son mandat en matière de recherche indépendante ayant pour objet de promouvoir les politiques et la coordination des politiques ainsi que les activités opérationnelles.

VI. Conclusions

69. Dans ses activités de recherche, de formation, d'information et de documentation, l'Institut attache une très grande importance aux obstacles qui empêchent les femmes de devenir des partenaires du développement sur un pied d'égalité. Il est à l'avant-garde des travaux visant à élaborer de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes pour comprendre la situation spécifique des femmes dans le processus du développement et élargir les paramètres empiriques et analytiques nécessaires pour cette compréhension. Le travail de l'Institut contribue à démarginaliser les femmes dans les

politiques de développement durable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies.

70. L'Institut considère qu'il est essentiel de donner aux femmes la possibilité de participer à la prise de décisions et aux processus qui affectent leur vie et de les influencer. La responsabilisation sur le plan économique et politique est essentielle pour permettre aux femmes d'échapper aux situations inéquitables dans lesquelles elles se trouvent. Le travail de l'Institut vise notamment à faire évoluer les perceptions et à intégrer les femmes dans le processus de développement en tant qu'actrices et non en tant que groupe vulnérable.

71. Le contexte actuel du développement exige des recherches plus approfondies et plus novatrices qui permettront de mieux comprendre la complexité de la situation des femmes aux différents stades de leur vie. Il est aussi impératif de poursuivre les efforts de formation et d'information pour faire mieux connaître et reconnaître la contribution essentielle des femmes au développement et combler le fossé qui existe entre la situation des femmes et les pratiques dominantes en matière de développement. Les activités de l'Institut font partie intégrante des efforts déployés par le système des Nations Unies pour intégrer les sexospécificités dans ses politiques et dans ses activités opérationnelles, afin de contribuer à la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing.

72. Tant le Conseil économique et social que l'Assemblée générale ont souligné la spécificité de l'Institut qui est la seule entité du système des Nations Unies exclusivement consacrée à la recherche et à la formation au service de l'intégration des femmes dans le développement. Il est essentiel de renforcer l'engagement en faveur de la recherche, de la formation et de l'information pour faire progresser davantage le développement durable et la condition de la femme.

Notes

¹ Measurement and Valuation of Unpaid Contribution: Accounting through Time and Output (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.95.III.C.3), 1995.

² Valuation of Household Production and the Satellite Accounts (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.96.III.C.4), 1996.

Annexe

Activités du service d'impression en 1996-1997

Durant l'exercice biennal 1996-1997, le service d'impression a répondu à tous les besoins de l'Institut en la matière, soit en imprimant lui-même la plupart des documents nécessaires, soit en supervisant les travaux sous-traités, notamment l'impression de couvertures en quadrichromie et de brochures ainsi que les documents d'un module de formation.

Le travail du Service inclut la préparation des maquettes de publications (en plusieurs langues), la correction d'épreuves et le contrôle de travaux sous-traités (mises en pages, traductions, impressions) et l'obtention d'offres pour des services, équipement ou fournitures (tels que préparation de clichés, de maquettes, etc.). En outre, l'assistant des publications a à plusieurs reprises assuré des travaux de traduction.

Le Service est responsable de la distribution de tous les imprimés dans le monde entier; à cet effet, il emploie différents services comme la poste, les services de courrier rapide ou la valise diplomatique.

Le Service fournit aussi des services de photocopie (environ 90 000 copies l'année dernière).

Documents imprimés durant la période :

Rapports

Rapport sur l'atelier sous-régional sur les statistiques et indicateurs concernant les femmes, séminaire (Rabat, 13-17 décembre 1993), 270 pages, INSTRAW, Saint-Domingue, octobre 1996.

Rapports nationaux pour le séminaire de formation sous régional sur les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable (23-27 septembre 1996), 280 pages, Turin (Italie) : INSTRAW et OIT, 1996.

Travaux de recherche

Gender Concepts in Development Planning Basic Approach, deuxième édition, 35 pages, Saint-Domingue : INSTRAW, septembre 1996 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.96.III.C.1).

Valuation of Household Production and the Satellite Accounts, 277 pages, Saint-Domingue : INSTRAW, 1996 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.96.III.C.4).

Information

Brochure : INSTRAW Biennium 1996/97 Profile, 1996.

Brochure : Medición de la Contribución de la Mujer al Desarrollo: Implicaciones de Políticas, 1996.

Brochure : Measurement and Valuation of Unpaid Contribution: Accounting Through Time and Output (Quantification et évaluation du travail non rémunéré des femmes), avril/mai 1996 (réimpression d'une brochure sur l'INSTRAW publiée par le Département de l'information en 1995).

Brochure : INSTRAW Update: Measuring Unpaid Work, avril 1996.

Brochure : Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (description du programme de travail), mai 1996.

Brochure : Table ronde sur les femmes et les établissements humains dans les zones de conflit, juin 1996.

Brochure : Objectifs et recommandations : Rapport sur l'atelier sous-régional sur les statistiques et indicateurs concernant les femmes.

Brochure : INSTRAW Focal Points, septembre 1996.

Dépliant : What is INSTRAW?, octobre 1996.

Brochure : Habitat II: Women and Human Settlements in Conflict Zones, février 1997.

Brochure : Fourth World Conference on Women: Platform for Action/Strategic Objective K: Women and the Environment, mars 1997.

Brochure : Agreements for Sustaining the Future Environment, juin 1997.

INSTRAW Nouvelles

INSTRAW Nouvelles No 24/25, numéro spécial 1996 : «The Process of Advancement of Women».

INSTRAW Nouvelles No 26, numéro spécial, premier semestre de 1997 : «Earth Summit + 5 and Women's Vision».

Divers

Documents du Conseil : 24 documents en anglais, espagnol, français et représentant environ 12 900 pages d'impression en février 1996. Soixante-treize tirages de 428 pages de documents en anglais, espagnol, français, environ 42 425 pages imprimées en février 1997.

Papeterie : Fiches d'accompagnement, formulaires, papier à lettre à en-tête, formulaires de télécopie, invitations, enveloppes, etc.
